

Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs
Goma/ RDC



www.pole-institute.org



LE RETOUR DES REFUGIES CONGOLAIS DU RWANDA : A QUI PROFITE LA PEUR ?

Un dossier de Pole Institute

Goma,
Décembre 2009

INTRODUCTION

S'il fallait trouver un point commun entre la fin de cette année 2009 (novembre et décembre) et la même période de l'année 2008 à l'Est de la RDC, ce serait certainement l'angoisse et l'incertitude ou, disons-le carrément, la peur. Tant il est vrai que cette dernière, la peur, fait désormais partie du décor, du quotidien, de la culture. Peur des lendemains qui, dans cette partie du monde, pleurent plus souvent qu'ils ne chantent. Peur de l'autre, celui qui pense autrement, celui qui ne me ressemble pas, celui qui est suspect et potentiellement porteur de mon propre anéantissement. A côté de ces peurs diffuses, les peurs réelles qui nouent les



tripes à chaque fois que les hommes se taisent et que parlent les armes.

A la fin de l'année dernière, la ville de Goma, chef-lieu du Nord Kivu, constituait un immense ghetto de près d'un million d'âmes apeurées. Une ville cernée par des camps des déplacés ayant recueilli celles et ceux que la ville ne pouvait accueillir, avec à l'horizon très proche les canons des rebelles du Congrès National pour la Défense des Peuples, le CNDP de Laurent Nkunda. Et un peu plus loin, dans la partie congolaise de sa périphérie, des groupes armés nationaux et étrangers – notamment

les différentes factions de la nébuleuse Mai Mai et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, FDLR- qui sèment la désolation et font la loi, la leur, rendant invivables des pans entiers de ces territoires. La peur de Goma et de ses habitants se répercutait plus loin que la ville étendue entre la berge du lac Kivu et le pied des volcans ; elle allait bien au-delà, jusque dans les cercles du pouvoir central qui redoutaient l'impact d'une éventuelle chute de la capitale de l'Est entre les mains des rebelles sur une opinion nationale en attente des résultats d'une campagne militaire fort médiatisée. La peur s'étendait même au-delà du pouvoir central, en s'insinuant dans les fibres sensibles d'une Communauté internationale omniprésente, veillant sur les institutions qu'elle avait contribué à mettre en place à grand renfort de dollars et d'euros mais qui peinaient à se mettre en ordre de marche – pour ne pas dire de bataille !

C'est certainement la conjonction de ces peurs qui est à l'origine du miracle de janvier 2009, avec la série de gestes inattendus, dont l'éloignement du péril CNDP et autres développements que nous avons évoqués en d'autres articles.

La peur de novembre 2009 est survenue donc dans un contexte plutôt d'apaisement au sein des populations, seules les instances belligérantes se disputant comme des chiffonniers autour des termes des accords qu'ils avaient signés et qu'ils ne respectaient point, comme d'habitude.

Parmi les points au centre de la plupart des accords signés entre les rebelles partis de l'Est et les pouvoirs installés à Kinshasa, celui du retour des réfugiés congolais installés au Rwanda a de tout temps constitué la partie la plus sensible, mais aucun gouvernement congolais ne lui a jusqu'à ce jour, accordé le bénéfice de l'urgence. Si bien que la question est jugée importante, certes, mais pas urgente. Comme si ces réfugiés-là, ceux partis du Nord et du Sud Kivu pour le Rwanda, sont devenus eux-mêmes « objets de peur », le pouvoir exprimant une sorte de peur bleue à l'idée de leur éventuel retour.

Et ce retour, lorsqu'il tente de s'organiser en marge de toute initiative structurée de la part des pouvoirs, il provoque la panique. C'est cette panique que nous venons d'observer en cette fin d'année 2009, avec l'affaire du « retour massif de faux réfugiés Tutsi » ! Une fausse panique, inspirée par des médias, relayée par des experts, épousée par des élus du Nord Kivu, une frange de politiciens qui savent tout le parti qu'ils peuvent tirer d'une manipulation savamment orchestrée à partir des salons huppés de Kinshasa, à 2000 km de « leur base ».

Pole Institute, alerté par cette peur insidieuse qui commençait à devenir paranoïa, a effectué une série de descentes de terrain, à la recherche des faits. Le résultat de cette recherche, c'est ce dossier qui comprend trois regards. Celui de Onesphore Sematumba, petite chronique de cette quête, essaie de dégager les défis de cette réalité qu'est le retour des réfugiés ; celui de Primo Pascal Rudahigwa, relève les contradictions au sommet des pouvoirs et remet la pendule à l'heure... des chiffres ; celui de Aloys Tegera, enfin, est tourné vers le passé récent, vers cette histoire des Tutsi congolais dont le destin en Afrique centrale semble marqué du sceau de l'exil.

Goma

Décembre 09

Onesphore Sematumba

RETOUR DES REFUGIES CONGOLAIS INSTALLES AU RWANDA : COURSE DERRIERE DES VERITES MOUVANTES

Par Onesphore SEMATUMBA

1. Alerte : la déclaration politique des députés nationaux du Nord Kivu

« Nous, Députés Nationaux du Nord Kivu signataires de la présente Déclaration Politique ;

Alertés par nos bases respectives sur les migrations aussi clandestines que massives des populations du Rwanda vers la RDC par KIBUMBA, BUNAGANA et ISHASHA ;

Indignés d'apprendre que cette population, dont une grande partie se déplace avec bétails et armes de guerre, ne subit aucun contrôle frontalier... »¹

Tel est le liminaire d'une déclaration politique signée par 18 députés élus du Nord Kivu sur les 48 qui siègent au Palais du Peuple de Kinshasa. Ce document fait état de « ces personnes estimées à plusieurs dizaines des milliers », « dont la plupart ignorent même la position exacte de leurs destinations » et dénonce « un glissement des populations rwandaises », prélude à « l'occupation » du Nord Kivu et à la « balkanisation » de la RDC.

Cette alerte intervenait après que la radio onusienne Okapi avait publié une information sur les mouvements massifs des populations en provenance du Rwanda. Selon cette source, citant le coordonnateur provincial de la Commission nationale pour les réfugiés au Nord Kivu (CNR), Monsieur Laingulia Njewa, 12 000 familles s'étaient ainsi égayées sur le territoire national.

2. Le retour des réfugiés congolais installés au Rwanda : une réalité et des défis

Le retour des réfugiés congolais installés au Rwanda, majoritairement originaires de la province du Nord Kivu, cristallise depuis des années l'opinion et le débat politique à l'Est de la RDC et suscite des réactions disproportionnées, parfois pathétiques. L'autre groupe dont le retour suscite autant de passion chez nos compatriotes est celui des Banyamulenge du Sud Kivu, installés au Burundi. En effet, alors que le retour plus ou moins « spontané » d'autres compatriotes suscite une compassion tout aussi « spontanée », autant la seule idée de la fin de l'exil des « autres », essentiellement des Tutsis congolais fait dresser les cheveux sur la tête d'une certaine opinion nationale. La cause principale de ce refus de leur retour tient de ce que leur départ a été décrété définitif, tout simplement parce que leur pays d'exil est considéré comme leur terroir naturel. Les raisons de cette perception, que certains politiciens ont érigée en stratégie de mobilisation de leurs « bases », tiennent à la fois de l'histoire récente –et de la colonisation belge-, du déficit cumulé de gouvernance depuis la période post-indépendance et des problèmes économiques réels auxquels les populations sont confrontées depuis des décennies. Signalons en passant que le sort des réfugiés Hutu installés dans les camps en Ouganda depuis la croisade de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo

¹ Députés nationaux du Nord Kivu, « Déclaration politique des députés nationaux du Nord Kivu suite à l'immigration clandestine massive dont cette province est victime à partir du Rwanda », Kinshasa, 26 novembre 2009.

(AFDL) en 1996 qui a fait des milliers de victimes au sein de cette communauté, est rarement évoqué, peut-être parce que leur éventuel retour ne constitue pas un enjeu politique important dans la mesure où il ne perturberait pas les équilibres ethniques d'un terroir somme toute homogène.

Cependant, force est de reconnaître que le retour de ces réfugiés est une réalité à laquelle il est impérieux de faire face si l'on ne veut pas courir derrière les événements au lieu de les prévenir.



Par vagues successives, et chaque fois qu'une lueur de sécurité est apparue dans le brouillard du ciel du Congo oriental, des familles ont quitté les ghettos des camps pour rejoindre leur pays natal d'abord, et leur terroir ensuite. En effet, certains de ces compatriotes ont érigé des camps de transit, souvent sur des terres publiques comme les espaces du Parc national des Virunga, en espérant rejoindre un jour leur village et leurs champs. Mais, comme dans la plupart de

situations congolaises, le provisoire a fini par être quasi définitif et le camp de transit est devenu « le village ». Une femme d'une quarantaine d'années qui nous a offert l'hospitalité sous son « blindé » alors que nous étions sous la menace de la pluie de Bwiza nous a ainsi déclaré, nous montrant ses quatre rejetons : « Tous ces enfants sont nés ici ». Alors que son village d'origine -et de destination, espère-t-elle encore, est situé aux confins de Walikale et de Lubero. Le récent mouvement de retour par le poste frontalier de Kibumba est donc une réalité qui s'inscrit dans un processus qui date et qui va continuer étant donné qu'il s'agit d'une réponse naturelle à des besoins de base. Selon l'administrateur du Territoire de Nyiragongo, dont Kibumba est le chef-lieu, « la plupart des personnes qui reviennent du Rwanda disent vouloir regagner leurs champs parce que la guerre est terminée. D'autres disent venir pour scolariser leurs enfants ». Combien de personnes sont-elles au juste passées par Kibumba ? Selon la même autorité, « jusqu'au jeudi 10 décembre 09-dernier jour de marché- le cap de mille personnes venait d'être franchi ». Lorsque le lundi suivant, 14 décembre 09 -jour de marché- nous avons accédé au registre tenu pour la CNR, l'Association des Chauffeurs du Congo (ACCO) et l'Administration du Territoire, les statistiques avoisinaient les 1500.

Nul n'est besoin, ici, de déclencher une stérile guerre des chiffres. Un réfugié, c'est toujours un réfugié de trop, et un citoyen de moins pour sa patrie et plus ils sont nombreux plus ils constituent une menace pour leur pays et même pour la stabilité de celui de leur accueil. En un mot comme en mille, le refuge ou l'état de réfugié constitue un problème et non une solution. Il s'agit donc de faire face à un problème qui ne se résoudra jamais lui-même et qui interpelle autant les populations restées en RDC, les autorités -de base et des hauteurs- et les réfugiés eux-mêmes.

Dans l'état actuel des choses, d'importants défis s'imposent à ceux qui ont mission et mandat de gérer les populations et de veiller à leur plein épanouissement. Il s'agit ici des autorités politiques et administratives, y compris les élus de 2006. Je ne citerai que deux

de ces défis, que je juge importants du fait de leur effet d'entraînement sur les autres. Le premier, c'est le défi de la **communication**. S'agissant de cette « arrivée massive des réfugiés congolais du Rwanda » -comme pour certains autres enjeux parfois capitaux pour le pays- le pouvoir ne communique point ou communique mal, laissant le champ libre à toutes formes de rumeurs et de manipulations. Mais pour communiquer, il faut avoir à dire, il faut chercher à voir et à comprendre, il faut aller sur le terrain et accepter, le cas échéant, que le terrain contredise les hypothèses et les opinions, y compris les plus séduisantes. Le deuxième défi est une attitude et un comportement ; il s'agit de la **responsabilité**. C'est-à-dire, d'abord, la capacité d'évaluer la portée exacte de sa communication. C'est, ensuite, évaluer à sa juste valeur ses devoirs et ses obligations dans la prévention, la gestion et le suivi des mouvements des populations. Surtout, comme nous l'avons constaté, lorsque ces mouvements-là s'effectuent, au grand jour, à des jours précis –les lundis et les jeudis- et que les réfugiés se soumettent à l'enregistrement avant d'emprunter des mini-bus congolais.

Si chacun à son niveau du pouvoir s'astreignait à répondre à ces deux défis-là, la rumeur et l'intoxication céderaient la place à l'information et l'apport des autres, la responsabilité des tiers – HCR, pays voisins- viendrait en appoint à la résolution durable du problème des réfugiés, de tous les réfugiés congolais qui rêvent de venir participer à la reconstruction de leur pays, la RDC.

3. De Kahe à Sun City, les détours sur le long chemin du retour

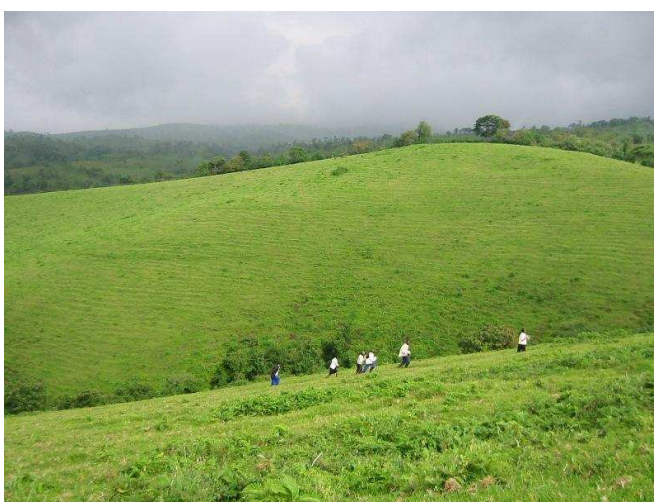
Comme nous l'avons évoqué plus haut, le chemin du retour au bercail des réfugiés est parfois jonché d'escaliers tellement longues que des villages « spontanés » se forment et s'organisent en marge des structures traditionnelles de gouvernance. Et les voies qui mènent à ces « sanctuaires » tiennent parfois du parcours du combattant.

Kahe, la colline qui surplombe la bourgade de Kitshanga, est en territoire de Rutshuru. La bourgade elle-même est à cheval entre les territoires de Rutshuru et de Masisi. Plus qu'à cheval, Kitshanga est plutôt écartelé entre ces deux territoires et son érection officielle en cité lui donnerait un statut plus confortable et faciliterait la cohésion sociale de ses milliers d'habitants. Kitshanga, c'est aussi ce gros village dont la population a plus que doublé ces dernières années, non pas du fait d'une fécondité extraordinaire de ses habitants, mais par sa situation sécuritaire relativement stable pendant la période de guerre, ce qui a attiré plusieurs familles des régions environnantes en proie à l'activisme des bandes armées de tous bords. Mais Kitshanga, c'est aussi Kahe, la colline qui abritait l'ancienne usine à thé devenue aujourd'hui, depuis 2000, le lieu de transit des Tutsi revenus du Rwanda. Au pied de la colline, véritable cité dans la cité, s'étale un immense camp, une succession, plutôt un amas de huttes couvertes de bâches en plastic estampillées des initiales de la communauté humanitaire (USAID, UNHCR, etc.). Des enfants, très nombreux, dont la plupart sont nés dans cette misère, inventent des jeux et s'y appliquent avec un touchant enthousiasme ; les adultes, par groupes, discutent sans réel entrain. Plus loin, un groupe plus important et bruyant : s'agit-il de distribution des rations ou d'élection locale ? Une chose est claire, aucun « blindé² » ne nous paraît assez neuf pour abriter les réfugiés venus récemment du Rwanda. « Ceux qui sont rentrés récemment de Gishwati, nous dit une habitante des lieux- elle-même ex-réfugiée- se sont installés à Bwiza, à quelques heures de route d'ici, plus au nord. »

² Blindés, mot utilisé par auto-dérision par les réfugiés et les déplacés internes pour désigner leurs abris de fortune.

Nous revoilà en route, pour Bwiza. D'abord en jeep. Et puis, à pied. Notre Land Cruiser n'a pas arrêté de s'embourber dans d'immenses excavations causées par les roues d'immenses camions MAN qui transportent les agrumes et les planches des bois. Les fermes, naguère parsemées de forêts d'eucalyptus centenaires, sont en train de subir une déforestation en règle et les acteurs de ce business de la cueillette ne font absolument rien pour rendre les lieux accessibles. Bwiza, nous y voilà. Pluie fine.

Les élèves arpentent très vite la colline pour se mettre à l'abri, chez eux. Chez chacun d'eux, c'est dans l'un ou l'autre « blindé », dans ce village arraché au Parc, à la périphérie des fermes appartenant à de « grosses légumes » de Goma et de Kinshasa. « Certains de ces riches, nous dit un ex-réfugié installé à Bwiza depuis 2003, poussent le cynisme jusqu'à vouloir nous faire déguerpir d'ici, un endroit que nous avons été les premiers à mettre en valeur. Où irons-nous ? »



Notre interrogation, à nous, concerne les récents retournés de Gishwati, les 12 000. Nos hôtes nous affirment qu'ils sont installés ... à Sun City ! Même dans ces coins isolés, entre fermes inaccessibles et Parc national privatisé, les Congolais ont gardé leur légendaire sens de l'humour et leur imagination. Sun City, c'est là-bas, sur l'autre colline. Il suffira de traverser la rivière entre les deux. Seulement voilà, le chemin de Sun City se perd en plein champ de haricots et la rivière, que nous finissons par atteindre, n'a pas de pont. Kitshanga est loin derrière nous, Goma semble le bout du monde, mais on avance. La traversée s'opère sans grands dommages, la remontée se fait tant bien que mal et nous y voilà. Deux gaillards sont occupés à renouveler la toiture de leur « blindé ». L'un d'eux saute alertement et s'avance. « Sun City ? C'est un peu plus haut ; ici, c'est Kazuba. » Avec peu de conviction, et encore moins d'énergie, nous voilà répartis. Peu convaincus, parce qu'aussi loin que peuvent porter nos yeux, aucune nouvelle bâche en vue et que le village et le chemin qui le traverse de bas en haut semblent anciens ; sans énergie parce que cela fait quatre heures qu'on brave les collines de Bwito. A l'entrée de Sun City, nous croisons un homme, la quarantaine passée, qui nous donne le coup de grâce : « Je suis parmi les plus récents ici, et je viens d'y passer 3 ans. Le dernier réfugié congolais venu du Rwanda est ici depuis au moins 6 mois. » De guerre lasse, nous remettons le cap sur Bwiza. Notre dernier interlocuteur nous en montre le bon chemin... avec un pont fait de trois bouts de bois. Qu'il est donc tordu, le chemin de la recherche de la vérité !

4. « Personnes non documentées venues du Rwanda » : jeux des maux !

Nous avons poursuivi la quête à Kibumba, où nous avons consulté les registres tenus au bureau de l'ACCO du marché et parlé avec des femmes qui rentraient chez elles. Nous avons participé, le 18 décembre 09, à une journée d'échanges où intervenait M. Njewa Laingulwa, le coordinateur provincial de la CNR, qui a eu beaucoup de mal à faire passer

son chiffre de 12 000, mais qui reconnaît la nécessité pour tous les Congolais de rentrer au Congo et qui a annoncé la tenue d'un sommet triangulaire RDC-Rwanda- HCR en janvier 2010 pour statuer sur le cas des Congolais du Rwanda.

Cependant, lors de la même journée d'échanges, deux députés provinciaux ont soutenu que le Gouvernement congolais ne devait pas accepter le retour de ces réfugiés qui seraient en réalité des Rwandais qui cherchent à venir occuper notre pays ; quant à la CNR, elle les identifie comme des « Personnes non documentées venues du Rwanda ». A cause, dit-on, du fait qu'elles ne disposent pas de documents d'identification.

Quant aux élus nationaux signataires de la déclaration citée au début de cet article, ils invitent le Gouvernement congolais « à identifier les immigrants qui sont déjà à l'intérieur de notre pays et, le cas échéant, les retourner dans leur pays d'origine. »

Au-delà de la manière particulière dont nous, Congolais, adorons jouer avec les mots pour couvrir la vérité qui transpire si fort que son odeur a du mal à se cacher, c'est notre facilité à jouer avec les maux, à remuer ceux du passé, en refusant obstinément d'en tirer les leçons pour avancer, tous ensemble, vers un avenir apaisé, qui me laisse pantois.

A LA RECHERCHE DE 12.000 PERSONNES OU FAMILLES RETOURNEES AU NORD-KIVU

Par Primo Pascal RUDAHIGWA

Depuis bientôt un mois, les voix s'élèvent autour d'un éventuel retour des réfugiés Tutsi congolais qui étaient au Rwanda.

La presse tant nationale qu'internationale annonce le retour d'environ 12.000 personnes ou familles rapatriées au Nord-Kivu depuis le mois de septembre 2009.

Selon ces médias, ces retournés se dirigeraient vers les territoires de Rutshuru et de Masisi. La plupart d'entre eux seraient des jeunes sans carte d'identité et qui détiendraient des armes et des bétails.

Les mêmes sources précisent qu'ils traversent clandestinement à la frontière de KABUHANGA vers KIBUMBA dans le territoire de Nyiragongo à environ 36 km de Goma.

Interviewé par la Radio Okapi mi-novembre 2009, le ministre national de l'information, Lambert MENDE OMALANGA a annoncé que le gouvernement congolais était au courant de ce mouvement massif des réfugiés congolais qui vivaient au Rwanda.

Il a également dit que les services spécialisés les identifieraient et les clandestins devraient subir la rigueur de la loi congolaise.

Interrogé également à ce sujet, le HCR a reconnu ce mouvement de retour tout en avouant ne pas maîtriser l'identité de ces personnes qui ne vivaient pas dans les camps des réfugiés du Rwanda.

Contradictions au sommet

Ces informations ont paniqué les autres communautés qui vivent au Nord-Kivu qui ont immédiatement pensé à une nouvelle guerre ethnique au Nord-Kivu surtout que les plaies des événements sanglants de 1993 rongent encore les cœurs des uns et des autres.

Plusieurs rencontres ont eu lieu pour analyser la situation et se préparer en conséquence pour une éventuelle défense.

Saisi de cette situation alarmante, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku s'est rendu le mardi 1^{er} décembre 2009 à Kisuma dans le territoire de Masisi pour chercher les 12.000 personnes ou familles retournées. A son retour il a annoncé officiellement que ces informations étaient fausses. Une contradiction avec les propos du ministre national de l'information Lambert Mende Omalanga.

Le jeudi 03 décembre 2009, au cours de l'atelier sur le développement du bassin transfrontalier de sécurité et développement dans la région des grands lacs, le ministre provincial de l'administration, sécurité et affaires coutumières, Mutete Mundega a dit qu'une commission provinciale était à pied d'œuvre sur cette question et que dans les prochains jours le chiffre réel de ces rapatriés sera rendu public ; un langage différent de celui de son chef, le Gouverneur Julien Paluku. Le président de l'Assemblée Provinciale Bariyanga Rutuye qui revenait de ses vacances parlementaires dans le territoire de Rutshuru a annoncé à la Radio nationale RTNC Goma le 02/12/2009 qu'à l'issue de sa tournée dans les chefferies de Bwisha et de Bwito, il n'a pas eu d'information sur la présence dans ce territoire des personnes ayant quitté clandestinement le Rwanda pour s'installer dans ce territoire.

Où sont-elles exactement, les 12.000 personnes ou familles retournées ?

Cet acharnement et cette contradiction sur le retour des réfugiés dont le nombre est effrayant nous a incité à nous pencher sur la question.

Selon les premières informations, ces retournés seraient très visibles à Kirolirwe et Kitshanga. Curieusement sur cet axe, il n’y a aucun nouveau camp, seuls les rapatriés de 2002 vivent dans le camp de Kahe.

D’autres informations recueillies sur terrain font état des retournés venus de Gishwati au Rwanda qui se retrouveraient à Bwiza, ancien fief du Général Laurent Nkunda.

Arrivé sur le lieu, il n’y a aucune trace des personnes ou familles venues récemment du Rwanda.

A Bwiza on parle plutôt d’un nouveau village, « Sun City », où l’on retrouverait ces retournés. Nous avons marché pendant deux heures sillonnant toutes les collines de la contrée, le retourné le plus récent est arrivé il y a six mois. Aucune trace de ces 12.000 personnes ou familles sur cette partie de la province du Nord-Kivu. Il y a plus de rumeurs que de réalité autour de cette question.

Cap sur Kibumba

Comme nous n’avons pas eu d’indice partout où nous sommes passés, il a fallu nous rendre au lieu du passage de ces retournés dans le territoire de Nyiragongo à Kibumba.

C’est uniquement le jour de marché, lundi et jeudi qu’il y a un mouvement de la population entre le Rwanda et le RD Congo nous ont annoncé les autorités administratives de ce territoire.

C’est depuis le 10 septembre 2009, que l’Association des Chauffeurs du Congo « ACCO » dresse des manifestes pour les personnes qui voyagent à bord des minibus vers Rutshuru et vers Masisi. Deux exemplaires d’un même registre sont tenus respectivement par un agent de l’ACCO et par un autre de la Coordination nationale des réfugiés (CNR).

Selon les informations contenues dans ces registres 1.500 personnes ont été transportées en provenance du Rwanda depuis le 10 septembre jusqu’au 14 décembre 2009.

Ces personnes proviennent des différents coins du Rwanda dont Nyabiheke, Ngororero, Kanzenze, Bigogwe, Byumba, Jenda, Mudende, Ngarama, ... et se dirigent vers différents villages de Masisi et de Rutshuru : Kibabi, Gishali, Bwiza, Burungu, Bishusha, Kirolirwe, Nyamitaba, Bihambwe, Ngungu, etc.

Ils sont en majorité des vieillards, des femmes et des enfants. Les jeunes sont moins nombreux parmi eux. Au fait ce sont des Tutsi congolais qui ne vivaient pas dans les camps de réfugiés au Rwanda et qui ont manqué de l’espace pour cultiver suite à la réforme agraire

en cours dans ce pays et qui ont jugé rentrer chez eux où la paix s'installe progressivement après la déstabilisation des FDLR par les opérations Umoja Wetu et Kimya II. Ces gens ne traversent pas clandestinement, ils entrent au vu et au su des services de sécurité dont l'ANR, la DGM, la police nationale et l'armée basés dans ce Territoire. La CNR et le HCR viennent également collecter les données à partir du Bureau de l'ACCO à Kibumba.

A qui profite cette rumeur ?

Ces éléments de terrain nous amènent à se poser la question de savoir celui qui entretient cette rumeur. Ne s'agit-il pas d'une fuite en avant pour des politiciens véreux qui voudraient manipuler leur base comme ils l'avaient fait lors de la campagne électorale de 2006?

Ce n'est pas un secret au Nord-Kivu, plusieurs politiciens ont été élus massivement pour avoir crié fort qu'ils étaient contre les « Banyarwanda ».

On pourrait également penser à une manipulation des personnes qui ont profité de l'absence de ces Tutsi congolais pour récupérer leurs champs. Il est clair que ces gens ne peuvent pas vouloir le retour des autres.

Si rien n'est fait pour mettre en place des mécanismes appropriés de communication face à l'évolution actuelle et pour trouver une réponse durable au problème du retour des réfugiés, le risque des conflits liés à la gestion de la terre est réel. Et, une fois de plus, le sang pourrait couler dans cette partie agro-pastorale de la province du Nord-Kivu.

LES « SOI-DISANT TUTSI CONGOLAIS REFUGIES » AU RWANDA RENTRERAIENT EN MASSE AU NORD-KIVU ET SERAIENT ESTIMES A 12.000!

Par Aloys TEGERA

Les ethnies ont une histoire, disaient Chrétien et Prunier³. Les Tutsi congolais réfugiés au Rwanda dès juillet 1994 ont aussi une histoire. Leur exil commence avec l'arrivée massive de réfugiés Hutu rwandais au Nord et au Sud-Kivu, encadrés par l'armée défaite ex-FAR et les Interahamwe suite à la victoire du Front Patriotique Rwandais (FPR). Ceux parmi ces Tutsi congolais qui ont fui entre juillet 1994 et fin 1995 ne se sont pas établis dans un camp au Rwanda, mais bien quelque part ailleurs dans ce pays. Les camps des Tutsi congolais, reconnus aujourd'hui par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) commencent bien plus tard, au printemps 1996, quand les derniers Tutsi congolais expulsés de l'hôtel de ville de Goma traversent la frontière et s'installent à Gisenyi en face du quartier Birere de Goma.

a) Faire d'une pierre deux coups : Chasser les réfugiés rwandais et se débarrasser des Banyarwanda immigrés⁴.

Les réfugiés Hutu installés au Nord-Kivu à la frontière avec le Rwanda, bien que soutenus par un régime Mobutu visiblement à la dérive et en fin de règne, représentent un désastre écologique pour la faune et la flore du Parc National des Virunga. En plus cette marée humaine rwandaise provoque une crise humanitaire pour les populations de la petite ville de Goma submergée tout en constituant une menace directe contre le Rwanda voisin, en faisant du Nord-Kivu leur base pour lancer les raids contre des rescapés témoins du génocide.

Face à cette situation, le Haut Conseil de la République – Parlement de Transition (HCR-PT) décide de dépêcher la Commission Vangu au Kivu en août 1994 pour principalement évaluer les dégâts causés par la présence des camps de réfugiés rwandais à l'Est du pays. La Commission reçoit les doléances des mutuelles Nande, Hunde, Nyanga et Tembo qui dénoncent l'absence de l'Etat zaïrois et l'occupation de l'espace national par les étrangers rwandais aidés par leurs frères réfugiés. La Commission reçoit aussi séparément les Hutu et les Tutsi du Nord-Kivu. Cependant, pour elle, les choses sont claires et simples. Les réfugiés Hutu rwandais sont des agresseurs et il faut les renvoyer chez eux au Rwanda ; quant aux immigrés Banyarwanda du Sud et du Nord-Kivu, il faut appliquer strictement la loi du 29 juin 1981 sur la nationalité⁵ : expulser du pays une liste de 10 Banyarwanda avec droit de poursuites judiciaires, annulation de tout acte de vente, d'acquisition ou d'attribution des titres fonciers ou immobiliers signés au bénéfice des immigrés.⁶ Sur la liste de ces Banyarwanda à expulser, les Hutu étaient pour la plupart membres du parti politique PANADI, créé par les immigrés Banyarwanda, opposants politiques bien implantés dans le territoire de Masisi, et les deux Tutsi dirigeaient l'association des éleveurs regroupés dans une coopérative nommée ACOGENOKI et, dans ce sens, ils étaient des concurrents économiques. Une telle liste

³ CHRETIEN, JP, et PRUNIER, G., éd., *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989.

⁴ TEGERA Aloys, *Les Banyarwanda du Nord-Kivu (RDC) au 20^{ème} siècle. Analyse historique et socio-politique d'un groupe transfrontalier*, Thèse pour le doctorat en Histoire, Université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne, juin 2009, pp 319 – 326.

⁵ Haut Conseil de la République – Parlement de Transition (HCR – PT), Résolution sur les réfugiés et populations déplacés dans les régions du Nord et Sud-Kivu, 28 avril 1995.

⁶ HCR-PT, « Résolution sur la nationalité », du 28 avril 1995, article 3

nominale est bien évidemment impensable⁷ sans l'implication de certains politiciens originaires du Nord-Kivu qui l'auraient sans doute confectionnée et soumise au HCR-PT.

Ces mesures prises par le HCR-PT furent bien reçues par la « société civile » du Kivu qui les trouva justifiées. Dans une lettre datée du 4 novembre et signée par le président de la société civile du Sud Kivu, Wasso Mbilizi, et une vingtaine d'ONG, ils demandent au gouvernement, conformément à la résolution du HCR-PT sur la nationalité, d'expulser du territoire zaïrois avec poursuites judiciaires six Banyamulenge signataires d'un mémorandum daté du 5 octobre 1995⁸.

Le journal *Le peuple souverain* d'octobre 1995 exprime l'impatience de la population autochtone du Nord-Kivu de voir mettre en pratique les mesures de confiscation des biens des Banyarwanda promises par le gouverneur intérimaire Moto Mupenda conformément à la résolution du HCR-PT.⁹

Le 19 août 1995, le gouvernement Kengo passe à l'offensive et lance l'opération de refoulement des réfugiés Hutu. Il rapatrie près de 16.000 réfugiés en trois jours et exige le retour de tous les réfugiés au Rwanda avant le 31 décembre 1995. Le Président Mobutu, dont le blason très terni a été redoré par la crise humanitaire et la gestion des réfugiés Hutu au Kivu, interrompt le même mois d'août 1995 le rapatriement forcé des réfugiés Hutu vers le Rwanda en contradiction ouverte avec son gouvernement et le HCR-PT. Cette intervention de Mobutu fut suivie par une série de sommets sur la crise dans les Grands Lacs à Nairobi et à Bujumbura et les accords subséquents signés à Genève le 25 septembre 1995 et à Gisenyi le 12 octobre 1995.¹⁰ Dans l'ensemble l'esprit de ces accords insistait sur le rapatriement volontaire des réfugiés Hutu et la possibilité d'éloigner les camps de réfugiés de la frontière rwandaise fut évoquée.

b) Militarisation à outrance du Nord-Kivu et chasse systématique aux Tutsi.

Parallèlement aux discussions autour du rapatriement volontaire ou forcé des réfugiés Hutu, les ex-FAR et Interahamwe rwandais s'organisent et s'installent dans le Masisi profond. Le journal *Le Peuple Souverain*, dans son numéro de juin 1995, fait état de l'occupation de la collectivité de Katoyi par ces forces Hutu rwandaises et de l'existence de leurs positions militaires dans plusieurs villages du territoire de Masisi.¹¹

Vers la fin de l'année 1995, la tension monte d'un cran. Les différentes milices tribales s'arment et se préparent à la confrontation en complicité avec les Forces Armées Zaïroises (FAZ) qui s'allient du reste avec l'une ou l'autre des milices tribales selon les circonstances et moyennant l'argent.

En novembre 1995, le colonel Makabe, en accord avec le général Tembele, commandant de la 8^{ème} Région Militaire, autorise l'armement des milices Hutu de Bigembe, aidés par les Interahamwe et de ex-FAR. Ces derniers attaquent le chef-lieu du territoire de Masisi, massacrent les civils Hunde, détruisent et incendient les maisons à l'exception de la paroisse catholique, de l'hôpital et des maisons de l'Etat, avant de regagner leurs collines.

⁷ Cette liste inclut aussi un combattant Hutu de Masisi, Bigembe.

⁸ Il s'agit de Rukenurwa Ndatabaya, Butoto Bigiri, Rumenge Madaga, Musafiri Mushambaro, Mudederi Muhire, et Ruhimbika Muller. Lettre des originaires de Fizi, Mwenga, Uvira, « Droit de réponse au mémorandum des immigrés rwandais Banyamulenge, du 5 octobre 1995 », du 4 novembre 1995.

⁹ *Le Peuple Souverain*, n° 00, octobre 1995, p. 16.

¹⁰ MUHIMA, E., Conseiller de la République, « *Génocide pour un Hutuland* », Kinshasa, Editions Arc-En Ciel, avril 1996.

¹¹ *Le Peuple Souverain*, du 7 juin 1995. Le journal donne une liste des positions militaires des ex-FAR et Interahamwe dans les villages de : Nyabisi, Kazinga, Rubowa, Kaloba, Mbitso, Kibabi, Kinigi, Miandja, Muhanga, Shakingi, Kahira, Mokoto, Butshindo et Kahanga.

Les *mai mai* Hunde passent à la contre-offensive et attaquent à leur tour le 9 décembre 1995 le village de Bikenge à la suite de l'assassinat du chef de localité Hunde, Bandu. Le village est incendié, certains miliciens Hutu sont tués ainsi que quatre militaires¹² des FAZ qui combattaient dans leurs rangs. Les FAZ réagissent à la mort de leurs collègues en pillant et en incendiant les maisons des Hunde de Masisi et d'autres villages considérés comme bases des milices Hunde.¹³

Durant le premier trimestre de 1996, les milices Hutu prennent le dessus et contrôlent la plus grande partie du territoire de Masisi. Ils se ravitaillent et s'arment grâce au pillage et à la vente des vaches des pasteurs Tutsi contraints, pour ceux qui le peuvent, de fuir au Rwanda.¹⁴ Dans la ville de Goma et ses environs, les attentats à la bombe se multiplient¹⁵ et un climat de terreur s'installe. Une situation dénoncée par l'évêque de Goma, Monseigneur Faustin Ngabu, dans son message de Pâques 1996 dans lequel il fustige l'incapacité de l'autorité zaïroise à sécuriser les personnes et leurs biens. Selon lui,

*« L'autorité qui devrait venir au secours de toutes les victimes de la violence semble au contraire vouloir alimenter le feu qui les détruit... des familles entières sont chassées de chez elles, de leurs champs, de leur élevage, de leur maison, de leur village, voire même de leur propre pays, pour le seul motif de leur appartenance tribale. Les populations sont menacées de mort ou tuées, parfois avec le seul mobile de piller leurs biens et leurs maisons... Et ces crimes sont couverts de prétextes tels que, vous n'êtes pas des nôtres, vous n'avez pas le droit de vivre ici, vos frères sont immigrés ou récemment arrivés dans la région, vous êtes la minorité, ou bien vous êtes une majorité illégale, etc... Le cas typique en était le groupe recueilli à l'hôtel de ville de Goma. Ce groupe avait été bel et bien identifié par le chef coutumier du Bwisha comme étant à 80% composé de ses ressortissants. La réinstallation de ceux-ci dans la chefferie du Bwisha avait déjà été obtenue et l'autorité régionale en avait même déjà repéré le site dans leur région d'origine. Et malgré cela le groupe s'est vu expulsé comme étranger sur ordre venu du gouvernement, on ne sait pour quelle raison. C'est le cas également pour beaucoup de paisibles habitants qui ont dû fuir leur domicile et leurs champs dans le Nyamaboko ou le Gishari, soumis à la seule logique d'une guerre fondée sur le tribalisme. Encore s'estiment-ils heureux, d'avoir échappé à des mutilations et à des massacres ».*¹⁶

Ces expulsés de l'hôtel de ville de Goma dont parle l'évêque de Goma sont en fait les populations Tutsi du Nord-Kivu, traquées, tuées et chassées par les milices Hutu appuyées par les Interahamwe rwandais et les ex-FAR dans l'intention de « purifier » systématiquement le Nord-Kivu de ses éléments Tutsi au vu et au su des autorités zaïroises. En effet depuis l'arrivée des réfugiés Hutu au Nord et au Sud Kivu, l'aile militaire de ces derniers et surtout le gouvernement Kambanda responsable du génocide rwandais considéraient les Tutsi du Nord-Kivu comme la cinquième colonne du régime du FPR qui avait conquis Kigali. Il fallait à tout prix se débarrasser de ces Tutsi du Nord-Kivu en les tuant ou en les chassant vers le Rwanda pour mieux préparer la reconquête du Rwanda en toute quiétude, dans un « Nord-Kivu

¹² Les quatre militaires faisaient partie des voltigeurs venus de Mbanza-Ngungu au Bas-Congo.

¹³ MUHIMA, E., Conseiller de la République, « *Génocide pour un Hutuland* », op. cit.

¹⁴ Le territoire de Masisi possédait un cheptel estimé à 450.000 têtes de bétail avant l'arrivée des réfugiés Hutu au Nord-Kivu en juillet 1994.

¹⁵ Deux mines ont explosé au quartier Office dans la nuit du 4 au 5 janvier 1996, trois mines au quartier de Virunga la nuit du 7 au 8 janvier 1996, trois mines au village de Tyazo près de l'aéroport de Goma dans la nuit du 12 au 13 janvier 1996 ; enfin une mine au quartier Ngangi Majengo aurait fait deux morts dans la nuit du 20 au 21 janvier 1996.

¹⁶ NGABU Faustin, Evêque de Goma, « message de paix aux Chrétiens et aux hommes de bonne volonté », Goma, le 20 avril 1996.

propre ». L'œil complaisant des autorités régionales du Nord-Kivu face à la chasse des Tutsi obéissait à une autre logique. Dans un premier temps, en se débarrassant des Tutsi du Kivu et en anéantissant leur pouvoir économique par la confiscation de leurs biens et leur redistribution aux autochtones, le noyau dur des immigrants Banyarwanda serait brisé. Dans un deuxième temps, il ne resterait que la gestion des immigrants Hutu jugée plus facile malgré leur poids démographique.¹⁷

Cette « purification ethnique » fut dénoncée par la communauté Tutsi dans une déclaration du 30 avril 1996 rappelant que la nationalité des Tutsi du Nord-Kivu n'était pas déchu par le simple fait qu'ils étaient expulsés vers le Rwanda et que la communauté Tutsi faisait partie des ethnies autochtones établies sur le territoire national avant le tracé des frontières actuelles. Pour elle,

*« L'expulsion de fait des populations Tutsi du groupement Ikobo, sud de Lubero, Bwito, Busanza, Masisi, Nyiragogongo, devant l'œil complaisant de l'autorité nationale et régionale est une violation grave du droit d'établissement reconnu à tout Zaïrois... Les personnes expulsées et qui se trouvent dans les camps de réfugiés zaïrois au Rwanda sont de nationalité zaïroise malgré l'opinion mensongère de certaines autorités qui devraient savoir que se réfugier à l'étranger n'est pas une condition de déchéance du droit à la nationalité... La même mauvaise foi pousse l'autorité à poursuivre et arrêter les Tutsi chaque fois qu'une mine éclate. Les Tutsi deviennent magiquement des poseurs de mines et c'est un prétexte de pillage, d'expulsion, d'exactions arbitraires et assassinats... la communauté Tutsi demande ... le retour inconditionnel de tous les réfugiés zaïrois se trouvant dans les camps de réfugiés au Rwanda et le rétablissement de leurs droits... ».*¹⁸

La réponse à cette déclaration fut le massacre des Tutsi réfugiés aux environs du monastère de Mokoto le 12 mai 1996. Selon la Croix-Rouge parvenue sur le lieu le 15 mai, sur environ 869 Tutsi recensés fin avril et auxquels plus d'une centaine s'était jointe¹⁹, 750 avaient pu rejoindre à pied la localité de Kitchanga voisine et les autres étaient portés disparus.²⁰ Dans une solidarité de circonstance, aux mobiles non encore élucidés, cette fuite fut rendue possible par un corridor de sécurité ad hoc mis en place par les *mai mai* Hunde de Kitchanga. Le nombre des Tutsi tués au monastère de Mokoto est estimé autour de 180 personnes, cependant beaucoup d'autres figuraient parmi ceux qui avaient tenté de rejoindre le monastère de Mokoto à partir des villages environnants.²¹ Selon les déclarations recueillies par la Croix-Rouge auprès des déplacés de Kitchanga, un groupe d'environ 200 Tutsi auraient tenté de rejoindre la localité de Kitchanga, mais n'y seraient pas parvenus.²²

Face à la détresse des populations victimes, les autorités régionales du Nord-Kivu s'étaient illustrées par leur silence ou leur complaisance. Les interventions militaires du pouvoir central de Kinshasa n'avaient pas pu maîtriser la situation. L'opération militaire baptisée « Kimya » - silence en langue lingala - et lancée à partir de la localité de Sake le 11 avril 1996 pour désarmer les différentes milices qui contrôlaient le territoire du Masisi avait échoué. Elle fut renforcée aux mois de juin – juillet 1996 par une deuxième opération militaire nommée « Mbata » - gifle en langue lingala - afin de neutraliser les milices « Ngilima » dans le sud de la zone de Lubero et à Rutshuru. Cependant plus les opérations

¹⁷ Entretien avec quatre notables du Barza intercommunautaire, avril 2001.

¹⁸ Déclaration de la communauté Tutsi, Rutshuru, le 24 avril 1996.

¹⁹ Les chiffres sont tirés du récit du Père Victor Bourdeau du Monastère de Mokoto, Goma, le 10 août 1996.

²⁰ Communiqué du CICR Kinshasa/Goma, du 16 mai 1996.

²¹ Dans nos enquêtes auprès des rescapés de Mokoto, il nous a été confirmé qu'un bon nombre de Tutsi du village de Kibugu, dont la famille Seruhuga Emmanuel ont été tués en route vers le monastère de Mokoto. Interview, juillet 1996.

²² CICR Kinshasa/Goma, *ibidem*.

militaires se multipliaient au Nord-Kivu, plus les différentes milices redoublaient d'ardeur et la région dans son ensemble devenait tout simplement invivable.

Quelques initiatives diplomatiques furent tentées pour désamorcer la situation. Une réunion de sécurité fut tenue le 26 juillet 1996 à Gisenyi entre les autorités régionales de Goma et celles du Rwanda. Les questions du rapatriement des réfugiés rwandais des camps de l'Est du Zaïre et celui des réfugiés zaïrois estimés à 13.500²³ installés à Gisenyi à la frontière avec le quartier Birere de Goma furent évoquées. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Rwanda, Anastase Gasana, rencontra le vice-premier ministre chargé des relations extérieures du Zaïre, Jean -Marie Kititwa Tumansi. Du 21 au 22 août 1996, les deux chefs de gouvernement, Kengo wa Dondo et Pierre -Célestin Rwigema se sont rencontrés à Kigali, invitant la communauté internationale à s'investir pour réparer les dommages causés par les réfugiés rwandais à l'Est du Zaïre, rapatrier les réfugiés zaïrois installés au Rwanda, désarmer les ex-FAR et les Interahamwe et séparer les intimidateurs des populations innocentes qui ont été contraintes à l'exil par l'ancien régime responsable du génocide.²⁴

Parallèlement à ce ballet diplomatique entre les autorités zaïroises et rwandaises, la « purification ethnique » des éléments Tutsi à l'Est du Zaïre commencée au Nord-Kivu atteint la province voisine du Sud Kivu. En juillet 1996, cinq Banyamulenge dont deux chefs, Kabande Silas et Rugazura Zacharie et trois pasteurs, Bugunzu Ndayemeye, Muzuzi Zabulon et Semutobo Zacharie, accusés de collaborer avec le FPR sont arrêtés à Rurambo et Bwegera. Les deux chefs parvinrent à s'échapper et les trois pasteurs furent tués au camp militaire de Luberizi.²⁵ Une marche anti-Banyamulenge fut organisée par Shweka Mutabazi, commissaire de zone d'Uvira, le 9 septembre 1996. Lors d'une réunion tenue dans une église pentecôtiste à Kasenga, il demanda la chasse « aux serpents ». ²⁶ Au cours du même mois de septembre, le Vice-Gouverneur du Sud-Kivu Lwabanji Lwaboshi Ngabo, donna aux Banyamulenge des plateaux d'Itombwe un délai de six jours pour descendre de leurs montagnes et se rendre aux autorités qui les escorteraient jusque « chez eux » au Rwanda.²⁷ Dans l'entre-temps un groupe d'éclaireurs, dont le Général Sylvestre Lwecha²⁸ dépêché de Kigali, prospecte les hauts plateaux de Minembwe en juillet 1996. Dès le mois d'août 1996, un premier contingent de 20 militaires suivi d'un deuxième de 70 militaires, composés essentiellement des soldats recrutés parmi les Banyamulenge, sont envoyés dans les hauts plateaux de Minembwe. Ce dernier groupe est intercepté près de Kiringye par l'armée régulière de Mobutu qui lui inflige de lourdes pertes, au moins une vingtaine de tués ou de capturés. Les rescapés parviennent à rejoindre le premier contingent arrivé peu avant eux sur les plateaux et se regroupent pour se défendre contre l'armée régulière²⁹ durant tout le mois de septembre avant que des renforts plus importants de l'APR n'arrivent dans la région au début du mois d'octobre 1996.³⁰

²³ Ce chiffre concerne les réfugiés Tutsi congolais qui vivaient dans un camp improvisé à la petite barrière Goma - Gisenyi. Plusieurs milliers d'autres étaient éparpillés à travers le pays et le chiffre global serait autour de 40.000 réfugiés expulsés du Nord-Kivu au printemps 1996.

²⁴ Le rapatriement volontaire des réfugiés Hutu au Kivu selon les normes et les estimations du HCR allait prendre plusieurs dizaines d'années et un coût logistique exorbitant.

²⁵ RUHIMBIKA Muller, *Les Banyamulenge (Congo - Zaïre) entre deux guerres*, L'Harmattan, 2001, p. 44.

²⁶ RUHIMBIKA Muller, « Comment les Banyamulenge du Sud-Kivu ont vécu la guerre de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) et vivent la seconde guerre du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) », récit inédit, p. 5

²⁷ Mémorandum des Congolais rwandophones à qui de droit, Goma, février 2004, p. 4.

²⁸ Le Général Lwecha est un ancien chef d'Etat- major des Forces Armées Congolaises (FAC) de Laurent-Désiré Kabila.

²⁹ De violents combats sont reportés à Kagbwe, à Kahya et à Kasaba.

³⁰ RUHIMBIKA, *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, p. 45.

Le Rwanda venait de faire une fuite en avant pour détruire les camps des réfugiés Hutu installés au Nord et Sud-Kivu qui constituaient une menace constante pour sa sécurité et disperser vers les forêts du Congo ceux qui ne voulaient pas rentrer. Une alliance de circonstance entre Déogratias Bugera, représentant les réfugiés Tutsi congolais au Rwanda ³¹, Laurent Désiré Kabila, un Luba de Manono au Katanga, ³², André Kisase, un Tetela lumumbiste³³ et Anselme Masasu Nindaga, un Shi ex-militaire APR ³⁴ fut créée pour chapeauter l'opération et fut nommée l'Alliance des Forces Démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Une guerre aux agendas multiples qui allait par la suite être qualifiée de « première guerre africaine » impliquant plusieurs pays de la région venait de commencer.

c) Quinze ans d'exil dans les camps au Rwanda.

La « purification » du Nord-Kivu de ses éléments Tutsi au printemps 1996 ne laissait aucun doute aux rescapés regroupés au camp de réfugiés Tutsi congolais à Gisenyi sur la quasi-impossibilité de leur retour au Nord-Kivu. Cependant, en persistant à s'installer à la frontière, non loin du quartier *Birere* de Goma, ils avaient à la fois un sentiment de proximité en regardant en face le chef-lieu de leur province du Nord-Kivu et la conscience de la rupture avec leurs villages qu'ils ne verraient plus, au vu des horreurs dont ils étaient témoins. Quand la rébellion de l'AFDL atteignit la ville de Goma le 1^{er} novembre 1996, trois bombes tirées sur la ville de Gisenyi par les ex-FAR à partir du mont Goma en face, persuadèrent les réfugiés congolais de quitter Gisenyi pour aller s'installer à Kibuye dans le nouveau camp de Kiziba, près de Bisesero. A l'annonce de la chute de la ville de Goma et du retour massif des réfugiés Hutu rwandais, les réfugiés Tutsi congolais commençaient à entretenir l'espoir de retourner chez eux au Nord-Kivu et certains parmi eux vinrent s'installer à Mudende en ex-commune Rwerere, près de la frontière avec le Congo.

C'est dans ce dernier camp qu'ils furent massacrés à deux reprises par les milices Interahamwe qui les attaquèrent à partir du Congo. Le bilan des victimes Tutsi congolais tués à Mudende est lourd : 149 morts durant l'attaque du 18 août 1997 au cours de laquelle un détachement de 14 militaires APR recrutés parmi ces réfugiés parvint à contenir l'attaque dans le secteur ouest du camp. Sept d'entre eux furent tués dans les combats. Lors de l'attaque

³¹ Les Tutsi Congolais réfugiés au Rwanda se sont regroupés au sein de l'Alliance Démocratique des Peuples (ADP). Les Tutsi du Nord-Kivu furent représentés dans cette alliance par Déogratias Bugera, architecte de formation et le professeur Joseph Mulinda, un anthropologue, qui sera tué à Kinshasa lors de la deuxième insurrection en août 1998 et la chasse aux Tutsi subséquente lancée par Laurent Kabila. Les Tutsi du Sud-Kivu (Banyamulenge) furent représentés par Joseph Rubibi, l'historien Muzuri et un ancien député Dugu.

³² Laurent- Désiré Kabila est une figure historique des rébellions des années 1960. Il fonde en 1967 le Parti de la Révolution Populaire (PRP) supposé animer un résidu des militants retranchés dans les montagnes de Fizi-Baraka à Hewa Bora qu'il dirige à partir de la Tanzanie. Depuis l'attaque de Moba des années 1984 - 1985, ce parti est dès lors émietté et dispersé durant les années 1990 avant d'intégrer l'AFDL dont Laurent-Désiré Kabila devient le porte-parole avant de s'autoproclamer le Président à partir de Lubumbashi à l'annonce de la chute de la capitale Kinshasa.

³³ André Kisase Ngandu est un ancien capitaine dans la rébellion des Simba des années 1960, et serait le neveu du général Olenga Nicolas des rébellions de 1964 – 1965. Après son exil en Tanzanie où il milite avec les lumumbistes, et un séjour en Libye, il est réfugié politique en Allemagne et fait des études de sciences politiques à Berlin avant de se retrouver à la tête d'un groupe de rebelles d'obédience lumumbiste retranchés dans le massif du Rwenzori qui font quelques opérations militaires dans les régions de Butembo et Beni dès 1991. Il entre dans l'AFDL comme représentant du Conseil National de la Résistance pour la Démocratie (CNRD).

³⁴ De père Shi et de mère Tutsi, Anselme Masasu Nindaga est mécanicien d'automobile à Uvira avant de se faire recruter dans l'APR. Au sein de l'AFDL, il représente le Mouvement Révolutionnaire de la Libération du Zaïre (MRLZ), inédit et créé de toutes pièces pour la circonstance.

du 10 décembre 1997, les victimes furent plus nombreuses, 1.641 morts³⁵ selon les enseignants interrogés dans le camp. Durant cette attaque, le camp était déserté par les militaires qui y montaient la garde. Les assaillants se livrèrent à une boucherie pendant quatre heures sans aucune résistance.³⁶ Les rescapés de Mudende furent installés loin de la frontière avec le Congo, dans le camp de Gihembe à Byumba. Plusieurs tentatives d'intégrer ces réfugiés congolais en les installant dans différentes localités du pays n'ont pas abouti.³⁷ Ils ont toujours souhaité leur retour au Nord-Kivu et l'ont exprimé dans plusieurs correspondances.³⁸ Hélas, leur demande de rapatriement en vue de participer aux processus de reconstruction, d'enrôlement et des élections n'a été suivie d'aucun effet ; ils vivent toujours dans les camps de réfugiés à Byumba et Kibuye au Rwanda, et les élections se sont faites sans eux. Notons qu'un premier groupe de réfugiés venus de Byumba par leur propre initiative s'était installé dès juillet 1999 à Mushaki, une localité située à 40 Km de Goma en territoire de Masisi. Ce groupe fut suivi par une deuxième vague installée à Kilorirwe et à Burungu en territoire du Masisi en juillet 2000 et enfin les derniers rapatriés en septembre 2002 furent installés à Kahe, en territoire du Rutshuru. Cependant le nombre des retournés reste largement insignifiant en comparaison avec les milliers de réfugiés Tutsi congolais du Nord-Kivu qui sont toujours dans les camps et ailleurs au Rwanda³⁹.

d) Le retour des réfugiés Tutsi congolais : une revendication récurrente.

Le sort de ces Tutsi congolais dans les camps des réfugiés au Rwanda vivant dans des conditions difficiles⁴⁰ est à la base d'incidents récurrents d'insoumission et de révolte de leurs enfants engagés auparavant dans l'APR⁴¹ et qui avaient participé aux deux rébellions congolaises de l'AFDL et du RCD. En effet, ayant constitué le fer de lance de ces deux rébellions alliées au Rwanda, les militaires Tutsi originaires du Nord et du Sud-Kivu ont vu dans la chute du régime Mobutu et l'avènement du pouvoir de l'AFDL une fenêtre d'opportunité pour le retour au Kivu de leurs parents réfugiés au Rwanda.

³⁵ Ce chiffre de 1.641 morts avancé par les enseignants rescapés du camp qui ont fait la comptabilité macabre lors de l'enterrement des victimes dans les fosses communes le lendemain de l'attaque fut l'objet de controverses avec les autorités militaires et politiques rwandaises qui estimaient le nombre des morts à la baisse autour de 300. Interview avec les rescapés, Nkamira, le 13 décembre 1997.

³⁶ L'absence des militaires rwandais dans le camp durant l'attaque reste inexplicable et fut une source de désillusion pour les réfugiés congolais rescapés qui souhaitaient leur retour au Nord-Kivu de gré ou de force car disaient-ils « partout c'est la même machette, autant aller mourir dans nos villages ». Interview avec les rescapés, Nkamira, 13 décembre 1997.

³⁷ Lettre de Iyakaremye Jean- Bosco, président de l'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de l'Homme (ARDHO), Kigali, le 25 mai 1998. Dans cette lettre, l'auteur mentionne Gikongoro comme un site qui aurait été choisi pour le transfert des réfugiés Tutsi congolais du camp de Gihembe/Byumba. Cette tentative d'intégrer les réfugiés Tutsi congolais du Nord-Kivu dans le territoire rwandais correspond, selon les sources Banyamulenge du Sud-Kivu, à l'effort des autorités militaires rwandaises à la même période pour « déporter les familles des Tutsi Banyamulenge restées dans les hauts plateaux d'Itombwe au Rwanda par crainte pour leur sécurité et enclavement » S'agissait-il d'une dérive dirigiste de la part des autorités militaires rwandaises ? voir MUTAMBO Joseph, Mémoire, Uvira, le 06 août 1998, p. 3.

³⁸ Lettre du comité exécutif de l'organisation des réfugiés congolais de Gihembe, Byumba en République rwandaise, Gihembe, le 23 avril 1998. Message des réfugiés congolais au camp Gihembe (Byumba) à l'occasion de la visite de Mme Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations- Unies pour les réfugiés (non daté). Lettre de Nkubana Paul « Gutakamba dusaba gutaha iwacu muri Nord-Kivu », (en langue française, « Un cri de détresse demandant notre retour chez nous au Nord-Kivu »), Kibuye, 20 juillet 2005.

³⁹ Ils sont estimés autour de 53 000.

⁴⁰ Lettre du comité exécutif de l'organisation des réfugiés congolais de Gihembe, op. cit. p. 2.

⁴¹ En mars 2000, certaines autorités militaires rwandaises étaient indignées du fait que les militaires originaires du Masisi et du Rutshuru désertent l'armée rwandaise et fuient vers l'Ouganda. (Propos d'un colonel APR lors d'une réunion avec certains membres de la communauté Tutsi à Goma le 19 mars 2000). Interview avec un des membres, mars 2000.

La fragmentation du RCD en plusieurs tendances, les accords de Lusaka légitimant les factions rebelles dans les zones sous leur contrôle, la réunification du pays précédée par la distribution des grades aux militaires du futur gouvernement de transition dans un partage équitable entre les différentes composantes, contribuèrent à la promotion de militaires Tutsi originaires du Kivu dans leurs unités respectives. Aujourd'hui ils se retrouvent intégrés dans les structures nationales congolaises, mais leurs parents sont encore dans les camps de réfugiés congolais au Rwanda.

Cette situation finalement contradictoire est bien résumée dans une lettre ouverte que le major Baudouin Ngaruye adresse au Gouverneur du Nord-Kivu, Eugène Serufuli. Dans cette lettre, l'officier déclare bien comprendre que leur mission soit de protéger les populations et leurs biens, mais qu'avec ses collègues, ils sont indignés de l'absence au Congo de leurs propres parents, frères et sœurs, qui viennent de passer plus de 10 ans dans les camps de réfugiés au Rwanda dans des conditions misérables. A plusieurs reprises, ces derniers ont demandé leur retour au Nord-Kivu mais personne n'a daigné entendre leur cri de détresse. L'officier insiste qu'il est impérieux que leurs parents retournent au Nord-Kivu participer aux échéances électorales en cours et que leur service dans l'armée congolaise est à moitié injustifié aussi longtemps que leurs parents croupissent dans les camps de réfugiés au Rwanda.⁴² Cette prise de position des militaires Tutsi du Nord-Kivu s'est muée en une insurrection de quelques bataillons fidèles au général Laurent Nkunda⁴³ qui occupent d'importantes parties des territoires de Rutshuru et de Masisi. Ces derniers sont en marge du processus de brassage des unités armées et des élections qui viennent de se dérouler et attendraient négocier avec le nouveau pouvoir en place à Kinshasa. Le retour des réfugiés congolais vivant dans des pays voisins fait partie de leurs revendications.⁴⁴

e) Les retournés toujours en situation transitoire.

La présence des ex-FAR et Interahamwe rwandais dans le Masisi profond et le Walikale constitue une source d'inquiétude récurrente chez les Tutsi Congolais qui sont revenus des camps du Rwanda. Le premier groupe installé au camp de Mushaki en territoire de Masisi est toujours en transit dix ans plus tard. La quasi-totalité de ce groupe habitait les villages de Katoyi, une contrée à cheval sur les territoires de Walikale et Masisi, et aujourd'hui sous contrôle des Interahamwe. Ces réfugiés rapatriés sont devenus des déplacés internes et craignent retourner dans leurs villages respectifs aussi longtemps que cette zone est investie par les ex-FAR et les Interahamwe. Il en est de même pour ceux installés à Kilorirwe et à Kahe en territoire du Rutshuru. Cette situation transitoire n'a certes pas convaincu ceux et celles qui hésitent à rentrer aussi longtemps que leurs camps du Rwanda sont appuyés par le HCR. Ces derniers sont plutôt devenus des assistés habitués à tendre la main depuis 15 ans et vivent tranquillement de la manne du HCR.

⁴² NGARUYE WA MPUMURO, Baudouin, « Lettre ouverte à son Excellence Monsieur le Gouverneur du Nord-Kivu à Goma », Goma, le 18 juillet 2005.

⁴³ Le général Laurent Nkunda Mihigo, ancien commandant de la 8^{ème} région militaire du Nord-Kivu a choisi de se mettre à l'écart du gouvernement de transition en juillet 2003 et s'est depuis construit un mouvement politico-militaire nommé le Conseil National pour la Défense du Peuple (CNDP). Un mandat d'arrêt national a été émis à sa charge ; il serait recherché suite aux massacres de Kisangani par les rebelles du RCD, et les exactions commises à Bukavu lors de la prise de cette ville par ses troupes en juin 2004. Il a été écarté de la direction du CNDP le 22 janvier 2009 par l'armée rwandaise et mis en résidence surveillée au Rwanda depuis lors.

⁴⁴ Conseil National pour la Défense du Peuple (CNDP), Cahier de charges, Bwiza, octobre 2006, p. 7.

f) Le retour spontané des « affamés ».

Les Tutsi congolais installés hors de deux camps reconnus par le HCR au Rwanda se sont débrouillés tant bien que mal, profitant des opportunités à leur portée, telle que la culture de la pomme de terre dans le massif de Gishwati. Le gouvernement rwandais vient de décider de reboiser ce massif et les populations qui s'y étaient installées sont priées de s'établir ailleurs dans le pays. Vivre au Rwanda sans revenu mensuel et sans lopin de terre pour cultiver est une situation intenable. Ceci aurait poussé les Tutsi congolais exilés au Rwanda à regagner le Nord-Kivu. Ils viennent en petit groupe par le poste frontalier de Kibumba le lundi et le jeudi, jours du marché. Ils sont enregistrés dans le manifeste de l'Association des Chauffeurs du Congo (ACCO) selon leur lieu de provenance au Rwanda et de destination au Nord-Kivu. Un autre service nommé le Comité National pour les Réfugiés (CNR) tient lui aussi son registre identique à celui de l'ACCO. Durant les trois derniers mois jusqu'à la date du 14 décembre 2009, les retournés enregistrés sont au nombre de 439 familles. Une comptabilité rapide des chefs des familles inscrits et leurs dépendants (femmes et enfants) donne une estimation de 1.500 individus retournés au Nord-Kivu depuis le mois de septembre 2009. Ce chiffre est bien inférieur aux 12.000 « soi-disant réfugiés Tutsi congolais » qui auraient envahi en masse le Nord-Kivu selon la presse nationale et les députés nationaux originaires du Nord-Kivu. Une équipe de Pole Institute a non seulement consulté les registres existants du poste frontalier de Kibumba, mais aussi s'est rendu sur le terrain à Kitchanga, Kahe, Bwiza, Kazuba, Sun City, Kilorirwe, Mushaki, Bihambwe et Kisuma à la recherche de ces 12.000 Tutsi qui se seraient infiltrés au Nord-Kivu. Ceux qui sont dans les camps de Kitchanga sont des anciens retournés qui croupissent dans leurs huttes nommées « blindés ». D'autres sont installés près des champs qu'ils cultivent comme à Bwiza, à Kazuba et Kisuma. La plupart de récents retournés enregistrés sur le poste frontalier de Kibumba rentrent dans leurs villages respectifs. Interrogé sur le motif de son retour, un de ces nouveaux retournés nous a dit : « Je suis rentré dans mon champ à Kagusa, car je mourrais de faim à Kora au Rwanda où je m'étais installé ».

Aloys Tegera

Décembre 2009

1-



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ASSEMBLEE NATIONALE



**DECLARATION POLITIQUE DES DESPUTES
NATIONAUX DU NORD KIVU SUITE A
L'IMMIGRATION CLANDESTINE MASSIVE DONT
CETTE PROVINCE EST VICTIME A PARTIR DU RWANDA**

Nous, Députés Nationaux du Nord Kivu signataires de la présente Déclaration Politique ;

Alertés par nos bases respectives sur les migrations aussi clandestines que massives des populations du Rwanda vers la RDC, notamment par ...BUMBA, BUNAGANA et ISHASHA ;

Indignés d'apprendre que cette population, dont une grande partie se déplace avec bétails et armes de guerre, ne subit aucun contrôle frontalier ;

Etonnés de la déclaration du Gouvernement de la RDC et de celle du Haut Commissariat pour les Réfugiés, qui disent tous ignorer la provenance exacte, les identités et les objectifs réels de ces personnes estimées à plusieurs dizaines de milliers dont la plupart ignorent même la position exacte de leurs destinations et se déversent en désordre sur le territoire congolais ;

Voyant dans cette entrée incontrôlée un glissement des populations rwandaises pour l'occupation de la province du Nord Kivu, dont bon nombre de natifs sont justement dispersés par des opérations militaires incessantes ainsi que des incendies d'habitations qui créent ainsi des vides ;

Déterminés à barrer la route à toute action qui menace l'intégrité territoriale de la RDC ;

Déclarons ce qui suit :

(Handwritten signatures and initials)


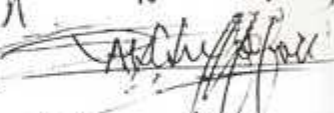

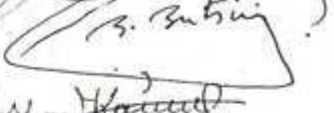



-2-

1. Dénonçons et condamnons cette énième tentative de balkanisation de notre pays, d'où qu'elle vienne ;
2. Condamnons le Gouvernement de la RDC dont le manque d'initiative dans cette affaire nous paraît suspect, ceci alors que dernièrement ce même Gouvernement s'est efficacement impliqué ~~dans~~ lors des entrées similaires au Sud Kivu et au Nord Katanga ;
3. Invitons le Gouvernement de la RDC à stopper, toutes affaires cessantes, ces flux migratoires incontrôlés, désarmer et identifier les immigrés qui sont déjà à l'intérieur de notre pays et, le cas échéant, les retourner dans leurs pays d'origine ;
4. Réitérons, pour un retour serein des réfugiés, notre soutien à la Résolution ad hoc de la Conférence sur la Paix, la Sécurité et le Développement tenue à Goma en janvier 2008, laquelle résolution conditionne le retour des réfugiés à la mise sur pieds d'une commission tripartite intégrant notamment, pour la partie congolaise, les vrais chefs coutumiers.

Fait à Kinshasa le 26 novembre 2009.

Les Députés Nationaux du Nord Kivu signataires :

1. BAHATI VITSANGE Emmanuel 
2. MAPATI KAHINDO Jean Bosco 
3. KATSUVA SYAHEMBULWA KAKUSI 
4. NKIZINKIKO MIPAWÉ Nephtal 
5. Hon. Kakula Sumbasa 
6. KATSUVA SIKULI CHRISTIEN 
7. LUSENGE K. BONANEJ 
8. Hon. Katembé Jacques 
9. Hon. NUSKESHA NDOLOHE 
10. Hon. Mubindo Mbatya 

- 11. Honorable BAKUNGU Mythouedeke W. 
- 12. Hon SAFARI WA KIPANCHA 
- 13. Hon. NYABIRUNGU mware SONGA 
- 14. Hon. SEKI MONTU WA MAGANA 
- 15. Hon. KASEREKA VUKUTU Edmondus 
- 16. Hon. Valentin Bolome Tussi 
- 17. Hon. BARITHONA Jean-Benoit 
- 18. Hon KAMBALE KALITUNABU 

ANNEXE 2



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Situation des Refugies congolais a l'est de la RDC et dans les pays voisins
 07/01/2010

